

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de restructuration de l'usine LISI "Delle 1" située au 28 faubourg de Belfort à Delle (90)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEM Sud Développement représentée par la SODEB

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe SONNET, directeur général délégué

RCS / SIRET

7.5215.10.41670.00015

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	<p>Permis de construire portant sur un périmètre d'aménagement de 4,47 hectares, intégré dans un site industriel de 5,49 ha.</p> <p>Le site industriel est une installation classée soumise à enregistrement, pour son activité de fabrication de produits métalliques.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restructuration du site industriel LISI avec cession foncière de la partie réaménagée à la SEM Sud Développement.

Le projet comprend :

- des démolitions : bâtiment en sheds au nord, zone centrale (toit en sheds) du bâtiment de la parcelle 11, la maison murée jouxtant la transformateur au coin nord-ouest,
- la construction d'un bâtiment de 2000 m² environ, munis de quais, accolés à l'usine existante, servant de parc à fils et venant se substituer aux vieux bâtiments actuellement utilisés à cet usage,
- la restructuration du pôle tertiaire du site sur 3000 m² environ, avec certaines fonctions de siège de LISI Automotive restées à Delle, les bureaux de l'usine ainsi que des locaux sociaux communs,
- la création d'un nouvel aménagement extérieur, dont parkings et espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

L'opération de restructuration du site de LISI Delle 1 s'inscrit dans le cadre de la politique de LISI de modernisation de son outil industriel et de son parc immobilier.

LISI Automotive souhaite disposer de locaux tertiaires pour accueillir les fonctions de siège qui n'ont pas été transférées à Grandvillars, dans un ensemble cohérent avec le bâti existant, réalisé ces dernières années.

LISI Automotive Former souhaite également un outil industriel performant et homogène. L'installation d'une nouvelle ligne de fours permet une réorganisation générale du site et des flux à l'intérieur de celui-ci. Les besoins particuliers auxquels le projet répond sont :

- la création d'un nouveau parc à fils, d'un bâtiment adossé à l'usine permettant la rationalisation des flux, d'une surface de 2000 m² environ ;
- la réorganisation des flux logistiques à l'intérieur du site, avec la création d'un quai dédié au parc à fils, proche des quasi existants et la restructuration des espaces extérieurs, en lien avec la réalisation d'un nouveau bâtiment (hors périmètre) ;
- la réalisation d'un espace de bureaux, en un seul ensemble regroupant toutes les fonctions tertiaires de l'usine.

Le projet répond également au souhait de mutualiser certaines fonctions communes à LISI Automotive et LISI Automotive Former : accueil des visiteurs, locaux sociaux, salles de réunion...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet implique au préalable une phase de démolition des bâtiments les plus vétustes de l'usine : les anciens ateliers situés au nord de l'accès principal et une partie des installations présentes au cœur du site (toiture en sheds). Les démolitions seront progressives dans le temps pour permettre les déménagements de certaines installations en fonctionnement pour le process industriel.

Les travaux de construction seront ainsi également échelonnés dans le temps.

Un plan des bâtiments démolis est fourni dans la note accompagnant le présent CERFA.

Par ailleurs, LISI réalise dans le cadre des travaux, des opérations de dépollution par excavation des matériaux chargés en composés organe-halogénés volatils, au droit de 2 zones distinctes :

- sous le parking visiteurs au niveau de l'accès du 28 faubourg de Belfort,
- sous le bâtiment industriel ancien.

Ces travaux ont l'objet d'échanges avec la DREAL dans le cadre de la législation ICPE.

L'usine reste en fonctionnement durant toute la durée des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet assure le maintien de l'activité industrielle de LISI. La restructuration permettra une meilleure fonctionnalité du site, en termes de process industriel et d'organisation tertiaire.

L'usage du site reste inchangé.

LISI sera locataire des terrains dont la SEM Sud Développement se rend propriétaire. Les installations industrielles restent à la charge de LISI, notamment sur le plan réglementaire de l'installation classée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire, intégrant les opérations de démolition

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre de l'usine LISI	54 898 m ² (5,49 hectares)
Périmètre des travaux intégrés au permis de construire	24 614 m ² (2,46 hectares)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

28 (28A et 28B) faubourg de Belfort
à Delle (90)

(Cf. Plan de situation et figure 1 de la
note jointe)

Coordonnées géographiques¹

Long. 47°30'42"63 Lat. 07°00'08"84

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

Installation classée autorisée par arrêtés préfectoraux successifs.

Industrie existant depuis la fin du 19ème siècle

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF II "Etangs du Sundgau" à plus de 350 mètres à l'est (hors de la zone urbaine)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire de Delle est concerné par le plan de prévention du bruit dans l'environnement de la RN1019. Cependant, la déviation mise en service en 2005 a permis de réduire fortement l'impact sur les habitants. La RN1019 est en catégorie 2, les secteurs affectés par le bruit sont de 250 mètres de part et d'autre de la voie : le site n'est pas concerné.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est référencé dans l'inventaire du patrimoine industriel du territoire de Belfort : Mérimée IA9000098.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé hors zone humide d'après la détermination des milieux humides de Franche L'usage industriel existe depuis plus d'1 siècle, ce qui implique une imperméabilisation des sols depuis lors.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation du Bassin de l'Allaine, approuvé le 12 juillet 2004 La cartographie réglementaire n'inclut pas le site. Aucun PPRT sur la commune
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site accueille une ICPE, référencée dans la base de données BASOL : 90.0012. La restructuration du site permet la dépollution de 2 zones particulièrement polluées par les solvants chlorés, en particulier le trichloroéthylène, le tétrachloroéthylène et le cis-1,2-dichloroéthylène.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alimentation en eau potable de Delle par le captage de Faverois. Puits de Delle, non exploité pour des raisons de qualité de l'eau depuis plusieurs années.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site inscrit : Centre ancien de Delle (hors site) depuis le 30 mai 1978 : le site est hors périmètre.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Étangs et vallées du Territoire de Belfort" : FR4301350 (directive Oiseaux) et FR4312019 (directive Habitats) situé à 500m environ à l'est comme à l'ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification des usages du site et donc des prélèvements d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales, avec rejet régulé des eaux traitées au milieu naturel : Allaine Le projet fait l'objet d'un Dossier d'incidences au titre de l'article R214-1 du Code de l'Environnement
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de démolition seront évacués vers les filières adaptées. Les terres polluées aux COHV excavées seront évacuées vers un biocentre. les autres terres et matériaux pollués par les métaux lourds (chrome) seront dirigés vers une installation de stockage de déchets dangereux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction devront être apportés. Les constructions seront de type industriel, avec une charte architecturale définie à l'échelle du groupe LISI.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne une zone industrielle, sans écosystème remarquable. Cependant les bâtiments anciens sont propices à la nidification des hirondelles et peuvent également accueillir des chiroptères. Un écologue a été missionné par la SODEB pour vérifier cette problématique et préconiser les mesures d'évitement, de réduction et de compensation adaptées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce ni habitat cité dans les FSD des sites Natura 2000 liés aux Étangs et vallées du Territoire de Belfort n'est influencé par la restructuration du site industriel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche, dont le milieu sont similaires à ceux protégés par le site Natura 2000 à proximité, n'est pas impactée par le projet. De même que les protections patrimoniales (site inscrit).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La restructuration a lieu sur les terrains déjà occupés par l'usine. Une zone précédemment en friche (côté rue du Douanier Dauphin) est aménagée en accès et parking.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation classée perdurera sur le site. Celle-ci est soumise au régime d'enregistrement sans être soumise à Seveso (pas de plan de prévention des risques technologiques). Le projet intègre la gestion des risques incendie en lien avec les nouvelles installations (création d'une réserve incendie en complément des poteaux incendie existants, accueil des eaux d'extinction dans le bassin de rétention des eaux pluviales).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est classée en sismicité moyenne. Elle est hors zonage du PPRI de L'Allaine. L'aléa retrait-gonflement des argiles est moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'interprétation d'État des Milieux et le Plan de gestion réalisés suite à la découverte des pollutions a permis de démontrer l'absence de risques pour les travailleurs du site et les populations riveraines. Les travaux de dépollution sont réalisés par une entreprise spécialisée, garantissant la sécurité des travailleurs.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic actuel sera maintenu. Seul l'accès principal au site est déplacé sur une rue secondaire, ce qui permettra de fluidifier le faubourg de Belfort.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux vont engendrer des nuisances sonores. Les horaires de travail tiendront compte de l'environnement urbain du site. En phase exploitation, les bruits seront identiques à ceux d'aujourd'hui.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations pourront être provoquées par les travaux de démolition.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification par rapport à l'état actuel
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une régulation des eaux pluviales sur les zones réaménagées, avec rejet vers l'Allaine. Infiltration déconseillée/proscrite par l'état de pollution des sols. Traitement des eaux pluviales de voiries et parking par séparateur à hydrocarbures, décantation pour toutes les EP. Évacuation des eaux usées vers le réseau unitaire.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sont dirigées vers le réseau communal unitaire. Le process ne produit que peu d'eau industriel. Les eaux incendie sont accueillies dans l'ouvrage de rétention des EP.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets industriels et tertiaires continueront à être gérés par LISI. Les terres polluées excavées sont gérées en tant que déchets. Ils sont acheminés vers un biocentre et une ISDD. Les fouilles prévues représentent un volume à excaver de 8 300 m ³ réparties sur les 3 zones source à traiter.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les travaux de remise en service de la ligne TER Delle - Belfort, notamment la construction du franchissement piéton au bout de la rue du Douanier Dauphin sont en cours.
Les nuisances liées au chantier de démolition dans l'usine LISI sont cumulées avec celles du chantier sur la ligne ferroviaires : bruit, vibrations, trafic...

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Même si la Suisse est limitrophe à la commune de Delle, les impacts identifiés ont soit un effet très local, soit un effet en aval. Ainsi, il n'est pas identifié d'impact particulier sur le territoire suisse.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures en faveur de l'environnement concernent les espèces protégées potentiellement présentes (hirondelle, chiroptères) dans les bâtiments à démolir et les eaux pluviales.

Un diagnostic écologique doit être établi très prochainement sur les espèces à enjeux, afin de prendre les mesures adaptées : l'évitement consistera à effectuer les travaux en dehors des périodes de présence des animaux dans le bâti concerné ; la réduction et la compensation s'ajustera en fonction des réels enjeux mises en exergue par le diagnostic.

Concernant la problématique liée à l'eau - en particulier les eaux pluviales, les impacts et mesures ERC seront détaillées dans le dossier d'incidences au titre du R214-1 du Code de l'Environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne une installation classée soumise à enregistrement ; à ce titre, il fera l'objet d'une mise à jour des arrêtés préfectoraux d'exploitation. Ces procédures sont suivies par la DREAL, avec un contrôle périodique ; ce qui garantit la prise en compte des impacts sur l'environnement à long terme.

Concernant les eaux pluviales, le projet intègre des ouvrages de rétention et un rejet vers le milieu naturel, alors que la majorité des eaux étaient auparavant dirigées vers le réseau unitaire communal, sans régulation préalable. Le projet permet ainsi d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Grandvillars.

Les enjeux environnementaux sont moyens et pris en compte dans le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Complément au formulaire CERFA n°14734-03

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nerouk

le,

20/04/17

Signature

Sodeb au nom et pour le
Compte du Mo. SEM S2D
DEVELOPPEMENT

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

